

Examen de responsable PEB 2015 pour la Wallonie

 6 h  120,00 €

Public

Tout candidat ayant reçu son agrément de type AB ou B de la part du Service Public de Wallonie.

Prérequis

Avoir reçu l'agrément du Service Public de Wallonie pour passer l'examen

Objectifs

Contenu :

- | | | |
|---------------------------|-----------|-------------|
| • Théorie, à livre fermé | 0h20 max | 10h15-10h35 |
| • Pause | +/- 10min | 10h35-10h45 |
| • Théorie, à livre ouvert | 1h45 max | 10h45-12h30 |
| • Pause | +/- 45min | 12h30-13h15 |
| • Pratique | 3h15 max | 13h15-16h30 |

Afin d'obtenir l'agrément de « Responsable PEB 2015 », les nouveaux candidats à l'agrément *ET* tous les responsables PEB personnes physiques qui disposent d'un agrément valable obtenu dans le cadre de la réglementation 2010 (en ce compris les architectes disposants d'un accès PEB pour leurs propres dossiers) doivent obligatoirement suivre une formation et/ou réussir un examen écrit.

En termes de procédure, il faudra tout d'abord compléter le [formulaire de candidature d'agrément](http://energie.wallonie.be/fr/formulaire-de-demande-d-agrement-responsable-peb-2015.html?IDC=6994&IDD=97775) (<http://energie.wallonie.be/fr/formulaire-de-demande-d-agrement-responsable-peb-2015.html?IDC=6994&IDD=97775>) et le faire parvenir à l'Administration. Une fois que la candidature est complète et acceptée par l'Administration, le candidat « Responsable PEB » recevra un accusé de réception et sera repris sur une liste de « candidats validés par profil » communiquée aux Centres de formation agréés ou désignés par la DG04.

Une fois sa candidature validée, le candidat « Responsable PEB » peut s'inscrire en fonction de son profil à une formation et/ou un examen.

Le Centre IFAPME Liège-Huy-Verviers est centre de formation agréé pour l'organisation des examens à destination des candidats ayant obtenu l'agrément de type AB (dans le cadre d'une seconde session d'examen pour les candidats ayant passé leur formation dans notre centre) ou de type PEB - XXXXX - R (dans ce dernier cas, la demande doit avoir été introduite avant le 31 décembre 2016).

Pour les personnes présentant un examen de seconde session, les formulaires sont disponibles [via ce lien](https://energie.wallonie.be/fr/calendrier-des-formations-et-des-examens-profil-a.html?IDD=97777&IDC=6994) (<https://energie.wallonie.be/fr/calendrier-des-formations-et-des-examens-profil-a.html?IDD=97777&IDC=6994>).

Nous vous invitons à consulter [le site du Service Public de Wallonie](https://energie.wallonie.be/fr/devenir-responsable-peb.html?IDC=6994) (<https://energie.wallonie.be/fr/devenir-responsable-peb.html?IDC=6994>) pour toutes les informations liées à cet agrément.

Informations pratiques

› **Droit d'inscription**

120,00 €

› **Horaires**

📍 Liège

- › Le 14 avril 2026
- de 10h00 à 16h45 au Château Massart 70 à 4000 Liège

› **Certificat - Attestation**

Agrément de responsable PEB 2015 pour la Wallonie en cas de réussite (au moins 12/20 de moyenne)

› **Aides sectorielles à la formation**

Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet **Fonds sectoriels de formation** (<http://www.formation-continue.be/vpage-1195-2-Fonds-sectoriels-de-formation>)

› **Reconnaissance**

- I.F.A.P.M.E.
- Région wallonne (SPW - DGO4)

› **Examens**

oui